

## Avis de décès 1777-1778 (statistiques)

### **83 avis de décès**

2 enfants mort-nés

10 enfants morts avant 1 mois

13 enfants morts entre 1 mois et 1 an

20 enfants morts entre 1 et 10 ans

2 jeunes morts entre 10 et 20 ans

6 personnes mortes entre 20 et 50 ans

5 personnes mortes entre 50 et 60

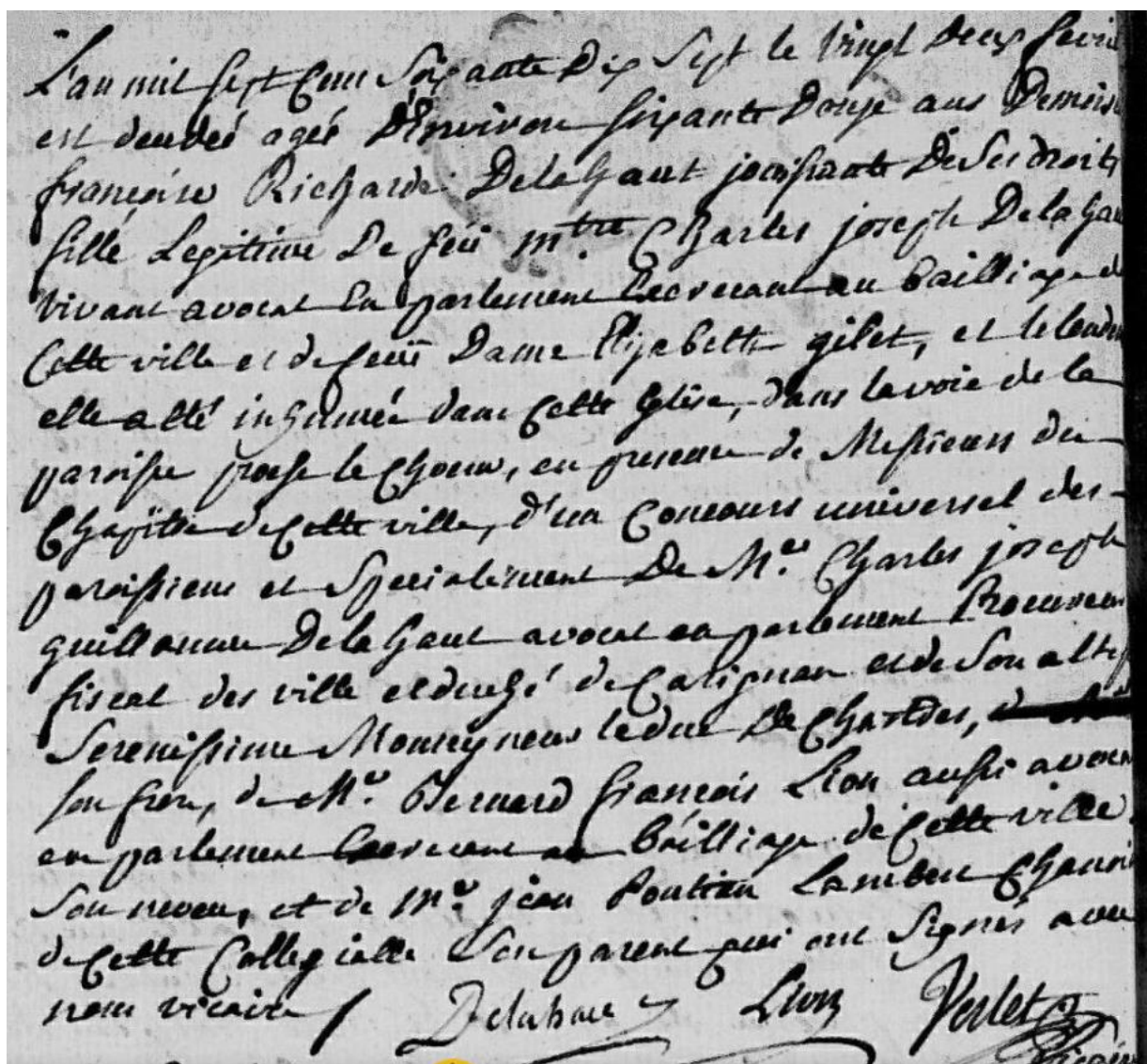
6 personnes mortes entre 60 et 70 ans

11 personnes mortes entre 70 et 80 ans

6 personnes mortes à 80 ans ou plus

## Extraits

L'an mil sept cent soixante-dix-sept le vingt-deux février est décédé agée d'environ soixante-douze ans, demoiselle Françoise Richarde Delahaut jouissant de ses droits, fille légitime de feu M<sup>re</sup> Charles Joseph Delahaut vivant avocat au parlement exerçant au bailliage de cette ville et de feu Dame Elizabeth Gilet, et le lendemain a été inhumée dans cette église, dans la voie de la paroisse proche le chœur, en présence de Messieurs du chapitre de cette ville, d'un concours universel des paroissiens et spécialement de M<sup>re</sup> Charles Joseph Guillaume Delahaut, avocat au parlement procureur fiscal des ville et duché de Carignan et de son altesse sérénissime Monseigneur le duc de Chartres son frère, de Me Bernard François Lion aussi avocat au parlement exerçant au bailliage de cette ville son neveu, et de Me Jean Poutien Lambert chanoine de cette collégiale son parent qui ont signé avec nous vicaire.



L'an mil sept cent soixante dix sept le vingt deux février  
est décédé agée d'environ soixante douze ans Demoiselle  
françoise Richarde Delahaut jouissant de ses droits  
fille légitime de feu m<sup>re</sup> Charles Joseph Delahaut  
vivant avocat au parlement exerçant au bailliage de  
cette ville et de feu Dame Elizabeth Gilet, et le lendemain  
elle a été inhumée dans cette église, dans la voie de la  
paroisse proche le chœur, en présence de Messieurs du  
chapitre de cette ville, d'un concours universel des  
paroissiens et spécialement de M<sup>re</sup> Charles Joseph  
Guillaume Delahaut avocat au parlement procureur  
fiscal des ville et duché de Carignan et de son altesse  
Sérénissime Monseigneur le duc de Chartres, et de  
son frère, de M<sup>re</sup> Bernard François Lion aussi avocat  
au parlement exerçant au bailliage de cette ville  
son neveu, et de M<sup>re</sup> Jean Poutien Lambert chanoine  
de cette collégiale son parent qui ont signé avec  
nous vicaire / Delahaut & Lion Verlet

L'an mil sept cent soixante-dix-sept le onze may est décédé agé d'environ quarente sept ans Messire Charles Pierre Desse, écuyer ancien garde du corps, premier échevin de cette ville, époux de Dâme Marie Louise Le Roux et le lendemain il a été inhumé au cimetièrre proche cette église par nous doyen curé soussigné en présence d'un concours universel de la paroisse, de Messieurs du clergé de cette ville et spécialement de M<sup>re</sup> Barthélémy Desse prêtre chanoine, de M<sup>re</sup> Jean-Louis Desse prêtre chapelain de cette collégiale et de monsieur Pierre Desse tous les trois ses frères qui ont signé avec nous.

L'an mil sept cent soixante dix sept le onze may est decede -  
age d'environ quarante sept ans Messire Charles Pierre  
Desse Ecuyer ancien garde du corps, premier Echevin de cette  
ville Epoux de dame Marie Louise Le Roux, et le  
lendemain il a été inhumé au cimetière proche cette église  
par nous doyen curé soussigné en présence d'un concours  
universel de la paroisse, de Messieurs du clergé de cette  
ville et spécialement de M<sup>re</sup> Barthélémy Desse  
Prêtre Chanoine, de M<sup>re</sup> Jean-Louis Desse prêtre chapelain  
de cette collégiale et de Monsieur Pierre Desse tous les  
trois ses frères qui ont signé avec nous.

Desse  
Desse Chanoine  
Desse  
Stourne

L'an mil sept cent soixante-dix-huit, le vingt-quatre janvier est décédé dans la cinquante sixième année de son âge, muni des sacrements, messire **Claude de Stourm** – capitaine au Régiment de Bistenfeld au service de son A. S. Electorale palatine, lequel était en semestre chez M<sup>re</sup> Stourm doyen et curé de cette ville son frère, y est décédé et le lendemain il a été inhumé par nous prêtre vicaire soussigné en présence de Messieurs de la collégiale, d'un concours universel des paroissiens et spécialement du dit M<sup>re</sup> Stourm doyen curé et de Messire Jean Louis De Gerlache écuyer, ancien maître des forges de Waillimont résident en cette ville, son beau-frère qui ont signé avec nous.

**Waillimont** aujourd'hui commune de Herbeumont

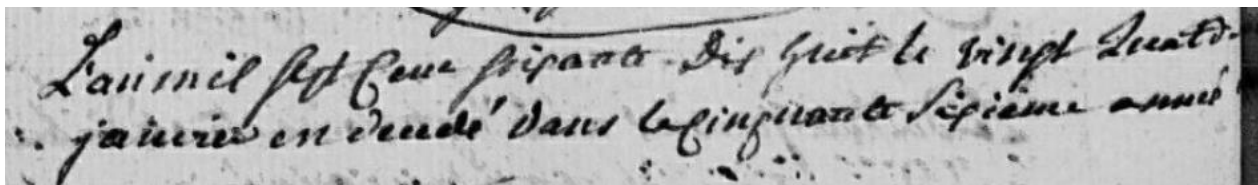
La forge-platinerie de Waillimont avait été créée en 1693.

**Congé de semestre.** Congé de six mois accordé autrefois à un militaire.

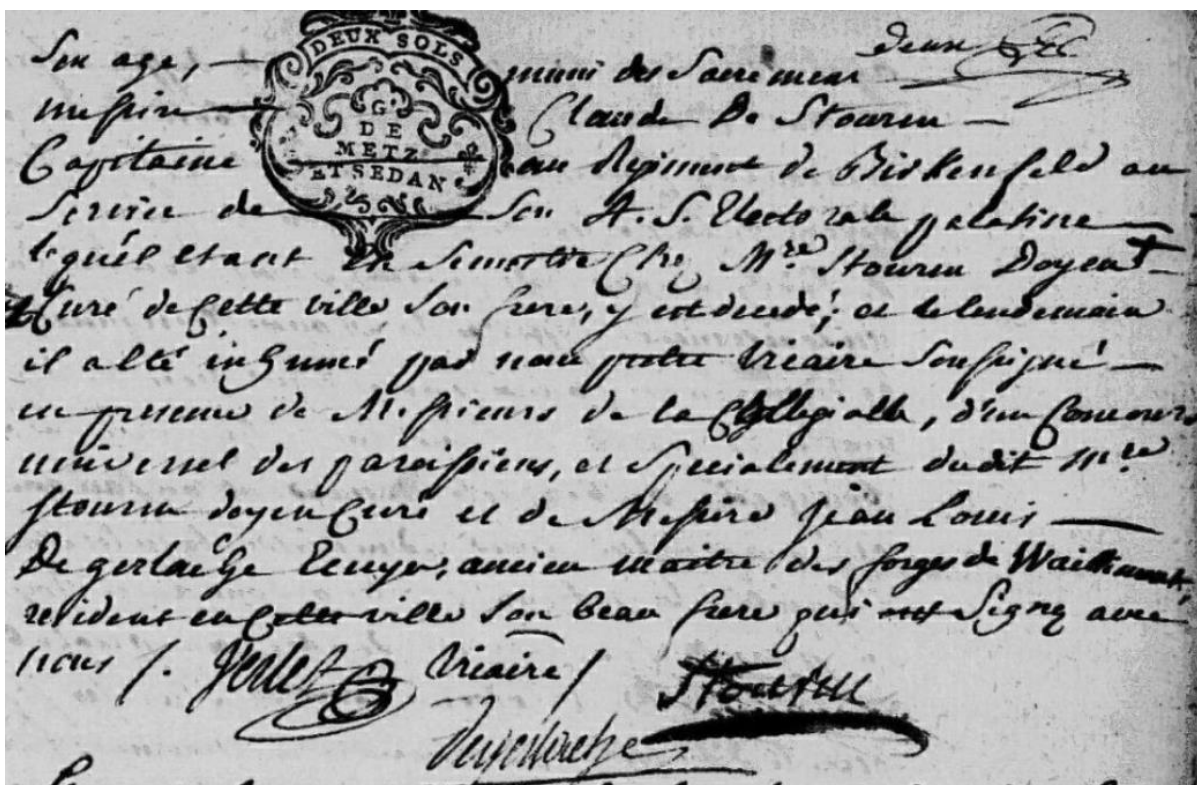
**Jean Louis Gerlache** époux d'Antoinette Stourm (décédée le 7 février 1776), est maître des forges de Waillimont et seigneur de Gomery. Il a été anobli le 30/12/1751. Il est décédé la nuit du cinq au six janvier 1787 à Carignan. Ses 3 fils assistent aux obsèques : Jean-Louis, ancien officier du régiment de Bouillon, François de Gerlache de Waillimont, propriétaire des forges de Waillimont, Jean Baptiste de Gerlache de Gommery, prévôt du Neufchateau.

**Château de Gerlache** : Ancienne dépendance de la Seigneurie d'Herbeumont dès le Moyen Age où Jean de Rochefort détenait le titre de Seigneur d'Orgeo. Durant les Temps Modernes, il appartient successivement aux maîtres des forges de Waillimont et aux comtes d'Ansembourg ou de Marchant qui l'agrandirent au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. **C'est en 1746-1747 que Jean-Louis de Gerlache, seigneur de Gomery, en devient le propriétaire.**

Ce château classé appartient toujours à la famille du célèbre explorateur de Gerlache.



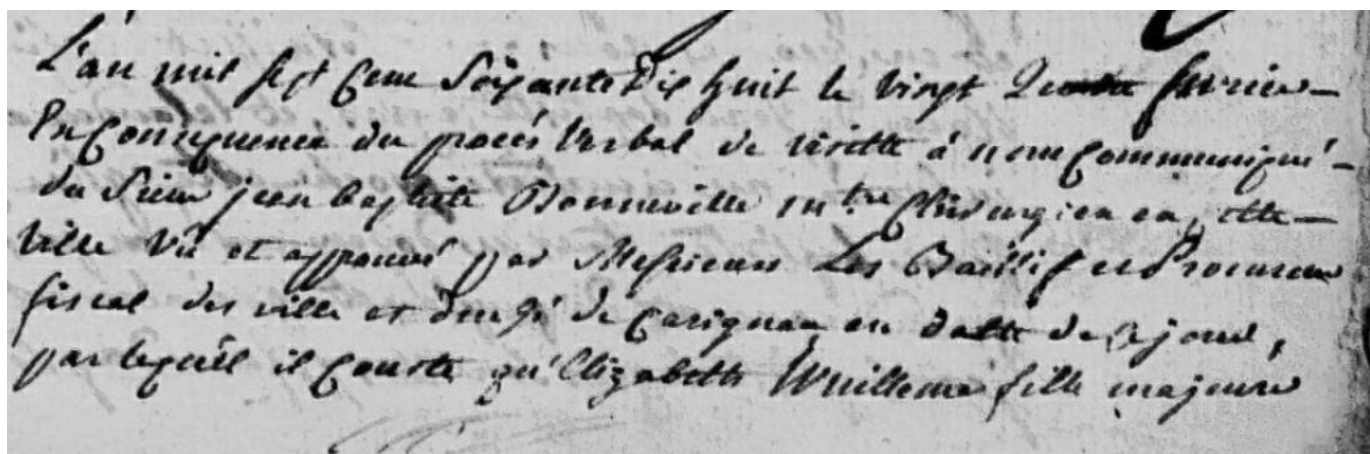
L'an mil sept cent soixante dix huit le vingt quatre Janvier est decede dans la cinquante sixieme annee



DEUX SOLS  
DE  
METZ  
ET SEDAN

Son age, muni des sacrements  
messire Claude de Stourm  
Capitaine au Regiment de Bistenfeld au  
service de son A. S. Electorale palatine  
lequel etait en semestre chez M<sup>re</sup> Stourm Doyen  
curé de cette ville son frère, y est decede; et le lendemain  
il a été inhumé par nous prêtre vicaire soussigné  
en présence de Messieurs de la collégiale, d'un concours  
universel des paroissiens, et spécialement dudit M<sup>re</sup>  
Stourm doyen curé et de Messire Jean Louis  
De Gerlache Ecuyer, ancien maître des forges de Waillimont  
résident en cette ville son beau frère qui ont signé avec  
nous / J. M. Vicaire / J. Gerlache

L'an mil sept cent soixante-dix-huit le vingt-deux février, en conséquence du procès-verbal de visite à nous communiqué du Sieur Jean Baptiste Bonneville M<sup>re</sup> chirurgien en cette ville vu et approuvé par Messieurs les baillis et procureur fiscal des ville et duché de Carignan en date de ce jour par lequel il conte qu'Elizabeth Wulleme fille majeure agée d'environ trente cinq ans, de défunt Henry Willème, vivant bourgeois de Signy Monlibert et de Catherine Arnould, cuisinière demeurant chez Monsieur le doyen de la collégiale et curé de cette paroisse, venant de Sailly annexe de ce lieu, serait tombée dans le ruisseau vulgairement appelée la Nouvelle nonne, où elle a été retirée sans connaissance, hier vers dix heures du matin et portée à l'instant chez le sieur Sigault bourgeois aubergiste demeurant au faubourg de cette ville où, après lui avoir administré tous les secours que la charité, la religion et les ordonnances royales prévoient en pareille cas, elle est décédée, au préalable munie du sacrement de l'extrême onction sur les signes de vie que le dit M<sup>re</sup> Bonneville a reconnu ; nous prêtre vicaire soussigné avons au terme fixé par les ordonnances et délai autorisé par nous dit Sieur doyen, inhumé la dite Elizabeth Willeme dans le cimetière proche cette église en présence d'un grand concours de paroissiens et spécialement de Gérard Simonet et Louis Doudoux, tous les deux chantres de cette paroisse qui ont signé avec nous.



L'an mil sept cent soixante dix huit le vingt deux février  
En conséquence du procès verbal de visite à nous communiqué  
du Sieur Jean Baptiste Bonneville M<sup>re</sup> chirurgien en cette  
ville vu et approuvé par Messieurs Les Baillif et Procureur  
fiscal des ville et duché de Carignan en date de ce jour,  
par lequel il conte qu'Elizabeth Wulleme fille majeure

agés d'environ trente cinq ans, de deffunt Henry Willème  
vivauc Bourgeois de Sigry Montibert et de Catherine  
arrould, cuisinier demourant chez Monsieur le  
Doyen de la collegiale et Curé de cette paroise, venant  
de Saily auant de se lieuer, seroit tombé dans le bûche  
vulgairement appellee la Nouvelle nonne, d'où elle a été  
retirée sans connaissance plus ou les dix heures du  
matin et portée à l'instant chez le Sieur Sigault  
Bourgeois au Bourgeois demourant au faubourg de cette vi  
ou, après lui avoir administré toute le secours que la  
Charité, la religion et les ordonnances Royales prescri  
en pareille Cas, elle est devenue au préalable munie  
sacrament de l'extreme onction sur les signes de vie  
sur le dit M<sup>re</sup> Donneville a reconnu; hem plus l'ic

Souscript' avons au terme fixé par les ordonnances et  
de se authoris' par mon dit Sieur Doyen, informé la dit  
Elizabeth Willème d'au le fonction pour cette gl'ie  
en presenc' d'un grand concours de paroisien. Et spécialement  
de Gerard Simonet et Louis Doudou, tous les deux Curé  
de cette paroise qui ont signé avec nous l'autre de par  
Doudou Simonet Jules Doudou

L'an mil sept cent soixante-dix-huit le neuf décembre vers les huit heures du soir est décédé agé d'environ soixante-dix-neuf ans, après soixante-deux ans de canonicat, après avoir été successivement trésorier, .... et grand chantre de la collégiale de cette ville, dont il a toujours été l'exemple, M<sup>re</sup> Jean Baptiste Bourdin, muni des sacrements et le onze du dit mois, il a été inhumé par nous Jean Baptiste Stourm doyen curé de cette ville assisté de Messieurs les chanoines et chapelains de la ditte collégiale, en présence d'un grand concours de paroissiens et spécialement de M<sup>re</sup> Jean Lefevre, M<sup>re</sup> Victor Amédé de Savoie et de M<sup>re</sup> Jean Pierre Bourdin neveu du décédé ; tous les trois prêtres chanoines de cette même collégiale qui ont signé avec nous.

Victor Amédée de Savoie prince de Carignan ?? (1743-1780)

L'an mil sept cent soixante dix huit le neuf décembre vers les huit heures du soir est décédé agé d'environ soixante dix neuf ans, après soixante deux ans de canonicat, après avoir été successivement trésorier, leobald est grand chantre de la collégiale de cette ville, dont il a toujours été l'exemple, m<sup>re</sup> Jean Baptiste Bourdin, muni des sacrements, et le onze du dit mois il a été inhumé par nous Jean Baptiste Stourm doyen curé de cette ville assisté de Messieurs les chanoines et chapelains de la ditte collégiale, en présence d'un grand concours de paroissiens et spécialement de M<sup>re</sup> Jean Lefevre, m<sup>re</sup> Victor Amédé de Savoie et de m<sup>re</sup> Jean Pierre Bourdin neveu du décédé, tous les trois prêtres chanoines de cette même collégiale qui ont signé avec nous.

Stourm  
Lefebvre  
Bourdin  
Victor Amédée de Savoie

L'an mil sept cent soixante-dix-sept le quinze aout vers les trois heures après midy est née et le même jour a été baptisé par nous prêtre vicaire soussigné Marie Elizabeth Joseph fille de Jean Vignot bourgeois laboureur de cette ville et d'Anne Monlibert en légitime mariage.

Elle a eu pour parrain Joseph Marie De Montagnac fils de Messire Joseph François De Montagnac, chevalier du seigneur de Lamoncelle, capitaine d'infanterie et de dame Luce Louise Cazamajor de Monclarel et pour mareine Marie Elizabeth Joseph Chardon de Breux fille de feu Messire Simon Charles Chardon de Breux, ancien gendarme de la garde du seigneur de Pure et de Lamouilly et de dame Marie Catherine Du Scronx résidente en cette ville qui ont signé avec nous le père absent.

**Joseph Marie De Montagnac** (1769 Bazeilles – 1824 Sedan) : Comte de La Moncelle ; Lieutenant au Régiment de Dragons de Mélasse (Autriche), colonel de la légion des Ardennes ; chevalier dans l'ordre de Saint Louis le 13 février 1815.

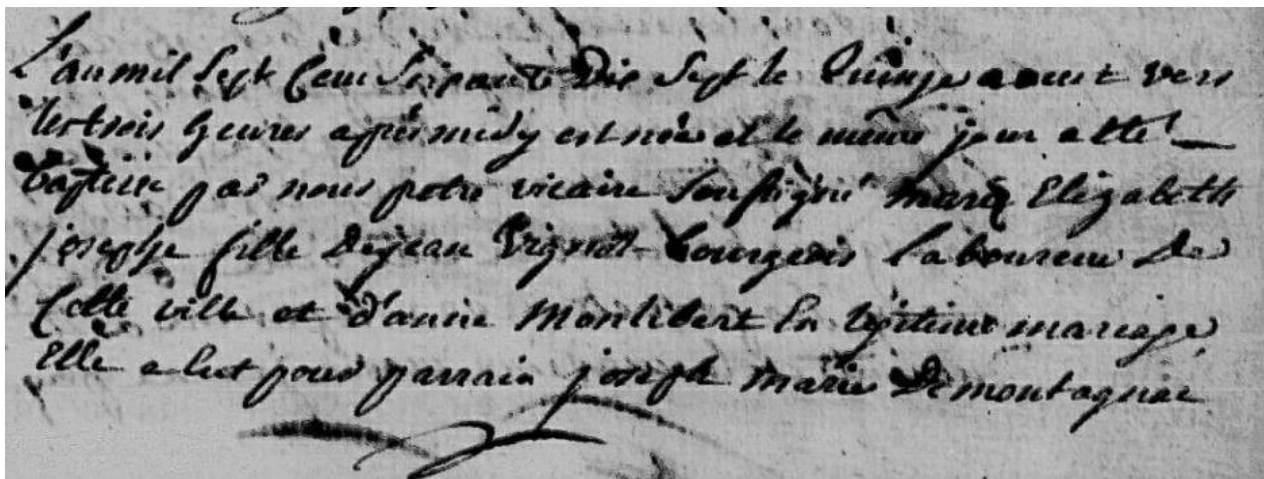
**Joseph François De Montagnac** (1738 Sedan -1787 Bourbonne les Bains) : seigneur de la Moncelle Gouverneur de Longwy, colonel général des milices de Sedan, capitaine au régiment de Limousin.

**Luce Louise Cazamajor de Monclarel** (1743 Carignan – 1826 Sedan) : fille de Joseph de Casamajor de Montclarel ; Capitaine au régiment d'Anjou-cavalerie.

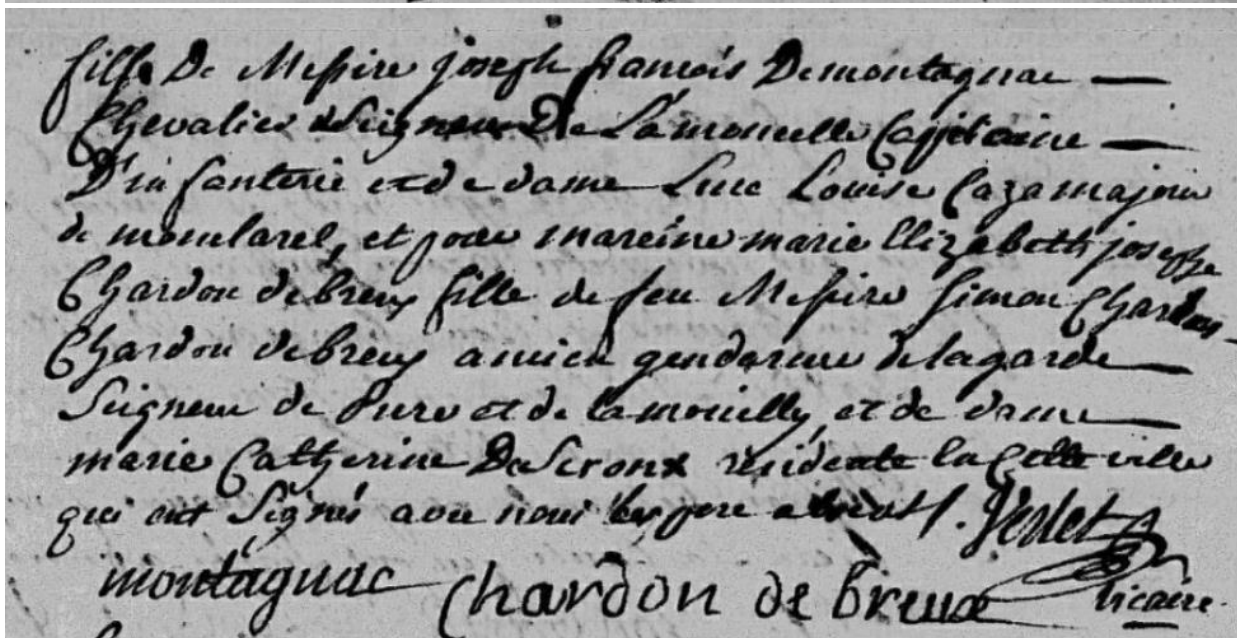
**Marie Elizabeth Joseph Chardon de Breux** (1770 Carignan – 1790 Carignan).

**Simon Charles Chardon de Breux** (1738 Carignan – 1788).

**Marie Catherine Du Scronx** (décédée décembre 1793 Charleville-Mézières).



L'an mil sept cent soixante-dix-sept le quinze aout vers  
trois heures après midy est née et le même jour elle  
a été baptisée par nous prêtre vicaire soussigné Marie Elizabeth  
Joseph fille de Jean Vignot bourgeois laboureur de  
cette ville et d'Anne Monlibert en légitime mariage  
elle a été pour parrain Joseph Marie De Montagnac



fille de Messire Joseph François De Montagnac —  
Chevalier et seigneur de Lamoncelle capitaine  
d'infanterie et de dame Luce Louise Cazamajor  
de Monclarel, et pour mareine Marie Elizabeth Joseph  
Chardon de Breux fille de feu Messire Simon Charles  
Chardon de Breux ancien gendarme de la garde  
seigneur de Pure et de Lamouilly, et de dame  
Marie Catherine Du Scronx résidente en cette ville  
qui ont signé avec nous le père absent. J. Vignot  
Montagnac Chardon de Breux vicaire



L'an mil sept cent soixante-dix-huit le quatre aout après qu'il a été publié au prône de notre messe paroissiale de dimanche dernier ainsi qu'au prône de la messe paroissiale de la ville de Stenay, sans avoir reconnu aucun empêchement civil ni canonique comme l'atteste M Maquet prêtre desservant la dite paroisse de Stenay par sa lettre testimoniale du jour d'hier, annonçant que c'était pour première et dernière fois les parties cy après dénommées espérant obtenir dispense des deux autres publications, comme en effet elles l'ont obtenu de M<sup>re</sup> Jean Baptiste Bourdin, grand chantre en dignité et ancien de la collégiale de cette ville, en date d'hier pour l'absence de M<sup>re</sup> le doyen curé.

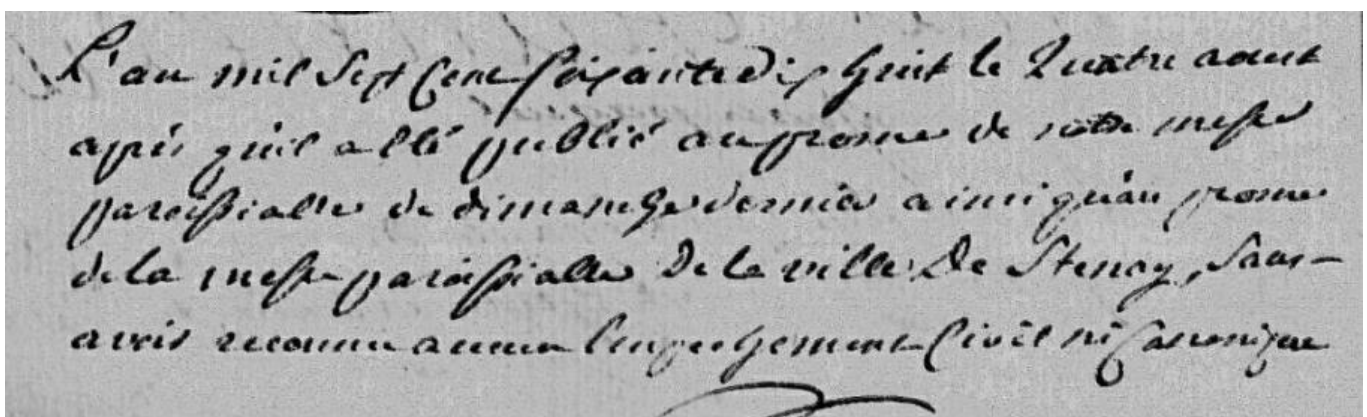
Qu'il y avait eu promesse de mariage entre M<sup>re</sup> Pierre Joseph Fontaine veuf de feu Dame Catherine Coulon, procureur et notaire de la ville de Stenay, baillis de l'abbaye de Belval et autres lieux de la dite paroisse de Stenay d'une part et demoiselle Jeanne Roze Lambert fille majeure de défunt M<sup>re</sup> Jean Baptiste Lambert vivant notaire au duché de Carignan et greffier en chef au bailliage de la ville et de défunte dame Marie Elizabeth Devalansart, en légitime mariage de cette paroisse d'autre part.

Les dits époux settant approché du sacrement et étant suffisamment instruits de leur religion, nous, prêtre vicaire soussigné, avons reçu leur consentement mutuel et de suite leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de M<sup>re</sup> Jean Pontien Lambert prêtre chanoine de la collégiale de cette ville frère de l'épouse, de M<sup>re</sup> Bernard François Lion avocat au parlement exerçant au bailliage de cette ville, son cousin, de Gérard Simonet, chantre de cette paroisse et de Géry Verdecheval sacristain, tous les deux bourgeois mariés de cette ville et témoins appelés par l'époux qui ont signé avec les époux et nous après lecture faite.


**Le prône** : Expression ancienne indiquant l'ensemble des instructions et annonces que les prêtres faisaient au cours de la messe paroissiale

**Lettre testimoniale** : lettre qui rend témoignage de la vie, des mœurs de quelqu'un. Dans les sociétés anciennes, orales, à forte conscience religieuse (peur du parjure), la preuve **testimoniale** a longtemps été vue avec une grande faveur.

**S'approcher des sacrements** : Se confesser et communier



L'an mil sept cent soixante dix huit le quatre aout  
après qu'il a été publié au prône de notre messe  
paroissiale de dimanche dernier ainsi qu'au prône  
de la messe paroissiale de la ville de Stenay, sans  
avoir reconnu aucun empêchement civil ni canonique

Comme l'attestent  M<sup>rs</sup> Marguerite Luce  
 Protre desuivant la dite paroisse de Stenay  
 par la lettre testimoniale du jour d'icy,  
 annonçant que c'estoit pour premier et dernier  
 fois les parties cy dessus devenues, cy dessus obtenus  
 depuis de deux autres publications, comme la ceste  
 elle l'ont obtenu de M<sup>rs</sup> Jean Baptiste Tourdin  
 grand Chantre en dignité et ancien de la Collégiale  
 de cette ville le date d'icy, pour l'absence de M<sup>rs</sup>  
 le doyen curé. Qu'il y avoit promys de marier  
 entre M<sup>rs</sup> Pierre Joseph Fontaine veuf de feu  
 Dame Catherine Boulon, Procureur et notaire en  
 la ville de Stenay, Bailly de l'abbaye de Belval  
 et autres lieux, de la dite paroisse de Stenay d'un part  
 et demoiselle Jeanne Noze Lambert fille majeure  
 de defunt M<sup>rs</sup> Jean Baptiste Lambert vivant  
 notaire au dit lieu de parigues et greffier en chef

au bailliage de la ville, etc. de feute dame marie  
 Elizabeth de valansart, en legitime mariage de cette  
 paroisse d'autre part. Les dits Luce s'ellant approuz  
 des sacrements et l'ont suffisamment instruits de leur  
 religion, nous g<sup>rs</sup>ds. Vicaires soupçonn<sup>rs</sup> avons veu leur  
 consentement mutuel et de suite leur avons donné la  
 benediction nuptiale en presence de M<sup>rs</sup> Jean Baptiste  
 Lambert protre Chantre de la Collégiale de cette ville  
 hon<sup>rs</sup> de Stenay, de M<sup>rs</sup> Bernard Francois Lion  
 avoué en particulier l'aveu au bailliage de cette  
 ville, son Couvier de gery Simonet Chantre de cette  
 paroisse et de gery Verdelwal Sacristain, tous le deux  
 bourgeois mariez de cette ville et trois autres se appellis  
 par l'Escury qui ont signé avec les Escury et nous après l'aveu  
 fait.

Pour servir de preuve  
 Lambert Simonet Verdelwal  
 Lambert Simonet Verdelwal